

154e session du Synode

DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL

Mercredi 27 juin 2007 à Neuchâtel, salle de paroisse de la Chapelle de La Maladière

07h15 *Café et croissants*

08h00 *Début de la session - Accueil et ouverture de la session par le président du Conseil synodal*

12h00 *Repas*

14h00 *Reprise des débats*

18h00 *Culte à la Collégiale*, présidé par le pasteur Robert Tolck; prédication par le pasteur Nicolas Cochand

Installation du Conseil synodal, présidée par le (la) président(e) du Synode

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session par le président du Conseil synodal
2. Validation des élections des députés au Synode et de leurs suppléants Liste annexée
3. Election du Bureau du Synode (RG art. 24) :
 - a) du président (de la présidente)
 - b) du vice-président (de la vice-présidente)
 - c) du secrétaire (de la secrétaire)
 - d) des assesseurs (1 ministre + 2 laïcs)
4. Election du Conseil synodal (Constitution art. 32) :
 - a) du président (de la présidente) (pasteur(e))
 - b) des autres membres (3 ministres et 5 laïcs)
5. Prise de congé des conseillers synodaux sortants
6. Election des autres organes nommés par le Synode :
 - a) Commission de consécration pastorale et diaconale
(4 pasteurs, 3 diacres, 5 laïcs, 1 professeur de la Faculté de théologie) (RG art. 241)
 - b) Commission d'examen de la gestion (2 ministres et 3 laïcs) choisis parmi les députés (RG art. 304)
 - c) Délégation de l'EREN au Synode missionnaire (7 députés et 2 suppléants) (RG art. 145r)
 - d) Organe de contrôle des finances (souhaité 3-4 personnes) (RG art. 324)
 - e) Conseil de direction du Fonds immobilier (7 personnes) (RG art. 331)
7. Rapport(s) de la Commission de consécration pastorale et diaconale Annexe sera remise en séance
8. Rapport du Conseil synodal sur "Visions prospectives", les grandes lignes (Annexe 1)
9. Rapport du Conseil synodal concernant la "Vie protestante" neuchâteloise (Annexe 2)
10. Rapport du Conseil synodal sur la politique diaconale de l'EREN (Annexe 3)
11. Rapport du Conseil synodal sur la nouvelle clé de calcul des contributions paroissiales à Terre Nouvelle (Annexe 4)
12. Rapport du Conseil synodal concernant les biens immobiliers de l'EREN (Annexe 5)
13. Rapport du Conseil synodal sur les mesures financières (Annexe 6)
14. Rapport du Conseil synodal sur l'état des lieux de la catéchèse de l'EREN (Annexe 7)
15. Information orale du Conseil synodal sur l'état des lieux de la société "Le Louverain SA"
16. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés

La présente tient lieu de convocation des députés

Neuchâtel, le 25 mai 2007

Le Conseil synodal

Les députés s'installeront aux places qui leur sont réservées, A L'AVANT DE LA SALLE, afin de faciliter le comptage des voix.

Une séance de relevée est prévue le mercredi 29 août 2007 à 18 h 00, au Louverain.

Un réseau de personnes, coordonné par la Communauté Fontaine-Dieu, confie à Dieu, dans la prière, cette session.

Au verso les invités à cette session et un plan de situation

./..

Invités à la session et au culte d'installation

1. Autorités civiles

Conseil d'Etat, par son chef de département de la Justice, de la Sécurité et des Finances
Conseils communaux de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle

2. Eglises sœurs neuchâteloises

Communauté de travail des Eglises chrétiennes (COTEC-NE)
Evêque du diocèse
Vicaire épiscopal
Conseil de la Fédération catholique romaine neuchâteloise
Curé de l'Eglise catholique chrétienne
Conseil de paroisse de l'Eglise catholique chrétienne
Conseil des anciens de l'Eglise évangélique mennonite des Bulles
Président de la Fédération évangélique
Eglise morave
Eglise méthodiste
Eglise orthodoxe

3. Eglises romandes et suisses

Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS)
Conférence des Eglises romandes (CER)
Conseils synodaux et d'Eglise de : Vaud, Genève, Fribourg, Valais, Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Conseil du Synode jurassien, Saint-Gall et Glaris, Conférence des Eglises de langue française en Suisse alémanique (CERFSA)

4. Eglises sœurs française et de la CEPPLÉ invitées selon tournus CER

Conseil synodal de l'Eglise évangélique luthérienne de France, inspection de Montbéliard
Conseil régional de l'Eglise réformée de France, Région Est
Tavola Valdese
Eglise protestante unie de Belgique

5. Autres organes para-ecclésiastiques

Société des pasteurs et ministres neuchâtelois (SPMN)
Faculté de théologie

6. Autres religions

Communauté israélite
Coordination des associations musulmanes

7. Société civile

Recteur de l'Université
Président du Tribunal cantonal

8. Autres participants

Paroisse de Neuchâtel
Présidents des Conseils paroissiaux et de Centres cantonaux
Bureau du Synode
Nouveaux et anciens conseillers synodaux
Organiste du culte d'installation
Secrétaire général
Responsable du secteur secrétariat
Pasteur Robert Tolck, président de la Commission de consécration et président du culte d'installation
Nouveaux consacrés
Pasteur Nicolas Cochand, responsable cantonal des ministères

**154e session du Synode
de l'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
le mercredi 27 juin 2007 à la salle de paroisse de La Maladière**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Culte : 18 h 00 à la Collégiale

Session : 08 h 00

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

Carte de présence : A échanger à l'entrée contre la carte de vote.
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). *Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.*

Empêchements : En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

Carte de vote : Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les *cartes levées*. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

Repas de midi : Le repas sera servi au restaurant Le Romarin. La carte d'inscription au repas, *signée lisiblement*, est à retourner au secrétariat général *jusqu'au 15 juin 2007, au plus tard*.
IL NE POURRA PAS ÊTRE SERVI DE REPAS AUX PERSONNES NON INSCRITES.

Invités : Les invités ont des places réservées à l'avant de la salle. Ceux qui souhaitent prendre la parole sont priés de s'annoncer auprès du secrétaire général.

Parking payant : Centre commercial de La Maladière (stade)

Horaire CFF :

	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>
Le Locle	6 h 50	7 h 30	17 h 31	18 h 10
La Chaux-de-Fonds	7 h 01	7 h 30	17 h 31	18 h 02
Fleurier	7 h 05	7 h 45	17 h 40	18 h 19
Le Landeron	7 h 09	7 h 23	17 h 37	17 h 50
Gorgier – St-Aubin	7 h 34	7 h 53	18 h 11	18 h 30

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.

Neuchâtel, le 23 mai 2007
Le Conseil synodal

PLAN DE SITUATION

Chapelle de La Maladière Maladière 57 – 2000 Neuchâtel

Voitures : sortie autoroute Neuchâtel – La Maladière Parking de la Maladière (Stade)

Piétons venant de la gare : suivre les flèches (env. 5 à 10 min)



